

Aire d'accueil des gens du voyage – Opposition unanime des habitants et du Conseil Municipal de Clamart

Lors du Conseil Municipal du mois de Juin dernier, je me suis élevé contre la manipulation que vous aviez faite du Conseil Municipal de Mai, en profitant de mon absence pour cause de déplacement en Israël à l'occasion des 60 ans de la création de cet Etat, pour faire voter n'importe quoi à l'unanimité des Elus du Conseil Municipal, y compris ceux de notre Groupe J'aime Vélizy.

Je veux parler en particulier de la délibération relative à l'installation d'une aire d'accueil des gens du voyage certes sur le territoire de la ville de Vélizy, mais dans les faits sur un quartier pavillonnaire de Clamart.

Sur ce sujet, au nom de tous les véliziens, nous tenons à dire à vous, à votre Groupe et autres Elus du Conseil Municipal, que Nous sommes en colère.

Nous sommes en colère parce que parmi les différents points votés à l'unanimité grâce à votre sens inné de la présentation orientée des sujets, figurait ce dossier dont nous venons de découvrir qu'il a engendré une hostilité farouche de l'ensemble de la ville de Clamart à l'égard de l'ensemble de la population vélizienne.

Les élus de Clamart du groupe Modem-Le Parti de Clamart, emmenés par Monsieur Christian DELOM, m'ont en effet interpellé à la fin de la semaine dernière, sur ce dossier et le vote unanime du Conseil Municipal de Vélizy.

Nous avons découvert ainsi et avec un étonnement somme toute relatif que lors du vote de la délibération concernée, vous aviez caché à la population vélizienne ici représentée par son Conseil Municipal, que vous aviez décidé cette opération sans avoir au préalable entrepris la moindre discussion avec la commune de Clamart qui est directement concernée.

Le projet a déjà rassemblé contre lui plus de 500 signatures au travers de pétitions. Les clamartois ont créé un collectif. Une réunion publique a eu lieu rassemblant dans une salle comble plus de 250 personnes.

Dans la liste des contrats signés par vous et que vous avez mentionné au début du Conseil Municipal de ce soir, nous avons découvert de nombreuses missions d'avocat, y compris pour cette opération pour laquelle nous avons découvert ainsi, alors que vous auriez dû nous en prévenir, que le Maire PS de Clamart a déposé un recours devant le tribunal administratif.

Par l'intermédiaire de Christian DELOM, le président du groupe Modem-Le Parti de Clamart et à son invitation, j'ai pu rencontrer des habitants de cette zone pavillonnaire, voisine du dépotoir où vous avez prévu de bannir les familles des gens du voyage.

Ensemble et avec des membres du collectif créé par les clamartois sur ce dossier, j'ai visité le fameux terrain et je suis allé de surprise en surprise, découvrant outre le caractère de dépotoir indigne au bord de l'autoroute, un site contenant une mare insalubre vraisemblablement constitutive d'un site pollué d'hydrocarbures semble-il, et qui à notre avis interpelle le principe de précaution lié à la santé publique.

**Nous, J'aime Vélizy, sommes en colère au nom de tous les véliziens, parce que je dois reconnaître que nous aurions pu nous en douter, compte tenu des exemples de vos projets de construction comme le parking Mozart, le parking Rolland Garros et la destruction du stade Richet, qui ont montré combien vous êtes incapable de la moindre concertation, et ne savez rien faire d'autre que de passer en force dès qu'il s'agit de bétonner la moindre parcelle de territoire de la commune de Vélizy.**

**Nous, J'aime Vélizy, sommes en colère au nom de tous les véliziens parce que par le choix d'un tel emplacement, outre l'absence de concertation avec la commune de Clamart qui est directement concernée, vous nous avez fait avoir, par notre vote, un comportement indigne à l'égard des familles des gens du voyage.**

Vous avez en effet banni ces populations, au vrai sens du terme qui signifie mettre au ban, dans un lieu éloigné de la ville et qui sert jusqu'à présent et je pèse mes mots, de dépotoir aux les services techniques de la ville !

Cette vision exprime d'une manière bien singulière le peu d'égard que vous portez aux gens du voyage, puisque vous mettez à leur disposition un terrain pollué qui sert de dépotoir aux services techniques de notre commune.

Est-ce à dire que vous considérez les familles des gens du voyage comme des déchets alors qu'il s'agit de personnes qui ont droit comme chacun de nous au respect de leur dignité ?

**Je rappelle à chacun des Elus du Conseil Municipal de Vélizy que la zone concernée, dans le PLU de Vélizy, est destinée à des bureaux, alors qu'elle jouxte une zone pavillonnaire de Clamart, ce qui confirme bien qu'elle est impropre à l'habitation, et pourtant, vous avez décidé d'y faire habiter des familles avec femmes et enfants, parce qu'il s'agit de famille des gens du voyage pour lesquelles vous avez donc manifestement, pas plus de considération que pour les déchets notamment en huiles usagées des services techniques.**

C'est donc bien naturellement que la délibération que vous avez fait voter sans nous donner tous les dessous des cartes renvoie une très médiocre image aux populations concernées dans la ville voisine de Clamart.

Au nom de tous les véliziens, nous sommes en colère parce que ce vote n'est pas digne de notre Conseil Municipal, rappelons, puisqu'il le faut, que tout être humain a droit à la dignité !

Vous avez jeté sur notre commune de Vélizy, un doute peu confortable : notre commune voudrait-elle débarrasser à tout prix des gens du voyage ? Va-t-elle les considérer comme des huiles usagées en les destinant à un lieu où, lors de l'élaboration du PLU l'année dernière, vous n'avez pas imaginé de loger des véliziens à cause de la pollution du sol et de l'air ?

En négligeant les droits les plus fondamentaux de la personne humaine, et sans aucune concertation préalable avec Clamart, vous réussissez encore une fois à mettre notre commune dans une position plus que regrettable.

Après avoir divisé les véliziens avec des projets de construction tous aussi déraisonnables les uns que les autres sur notre commune, voici que vous divisez maintenant les véliziens et les clamartois.

Les véliziens et tous les Conseillers Municipaux doivent se rendre compte que cette délibération n'est en fait qu'une forme d'exclusion démagogique, indigne et suspecte, qui comme tous les projets où vous passez en force cache quelque chose que l'avenir nous dévoilera sûrement un jour.

D'ailleurs, que penserait l'Etat et en particulier le Ministère de l'environnement, de la pollution sûrement insoupçonnée de ce site ?

L'installation des gens du voyage aurait-elle été imaginée là, pour continuer de dissimuler une contamination inquiétante du site ? Pas plus que les familles riveraines ne méritent l'installation de cette aire en surplomb et promiscuité de leurs maisons, les familles des gens du voyage elles-mêmes qui rencontrent déjà tant et tant de difficultés d'insertion, ne méritent pas un terrain aussi empoisonné en air et sous-sol!

En tout état de cause, nous ayant caché la réalité de la situation et surtout l'état de pollution du site, vous nous avez, par notre vote, rendu co - responsables de l'empoisonnement futur des familles que destinez à vivre sur un site aussi pollué, d'autant qu'à juste titre, le nouveau PLU de la commune n'a pas prévu d'y faire vivre des familles véliziennes, à juste titre.

La méconnaissance des tenants et aboutissants de ce dossier lors du vote de Mai dernier, et votre habileté à manœuvrer le Conseil Municipal, ne conduisent-ils pas, sans doute possible, à un réexamen de ce projet par notre Conseil Municipal dans les plus brefs délais ?

D'ores et déjà, nous informons l'ensemble des véliziens, ici représentés par le Conseil Municipal, que nous nous désolidarisons de ce projet qui entache gravement l'image de Vélizy nous tenons à dire sur la place publique que les Véliziens ne sont plus unanimes sur ce dossier.

A J'aime Vélizy, il n'est pas question que nous figurions un jour au banc des empoisonneurs. Nous ne voulons pas participer au bal des empoisonneurs !

Ainsi, compte tenu du fait nouveau que constitue l'opposition totale de la Commune de Clamart, ce dont je remercie Monsieur Christian DELOM, Président du Groupe MoDem Le Parti de Clamart de nous avoir informé, et compte-tenu de ce que nous avons constaté de l'état pollué du site, nous vous demandons de soumettre au vote de notre Conseil Municipal, une délibération annulant celle de mai dernier.

Et si vous refusez, nous ne pourrions que constater aussi, avec un regret inquiétant pour les véliziens, que vous venez d'échouer à votre premier test de capacité à l'intercommunalité, ce qui est explique peut-être pourquoi Vélizy reste encore la seule commune des environs à n'appartenir à une quelconque communauté de communes.